

L'immigration en 2012



Article rédigé par *Nicolas Bagory*, le 02 mars 2012

A l'orée de l'élection présidentielle, *Liberté Politique* a recensé pour vous les propositions des différents partis sur l'immigration. Les propositions de la droite, dans son ensemble, tendent à se raffermir. La gauche y réagit avec encore plus d'exaltation qu'à l'ordinaire. L'immigration, qui n'a jamais posé tant de problèmes, sera l'un des points d'achoppement de cette campagne.

Front National

L'immigration est au cœur de la campagne de Marine Le Pen. Elle est très dure à l'égard du Président car elle estime que c'est dans ce domaine qu'il a peut-être « le plus durement trahi les Français en général et ses électeurs en particulier ». Bien que la régulation de l'immigration fût un axe majeur de la campagne de Nicolas Sarkozy, l'immigration légale a été augmentée (la France a délivré 203 000 titres de séjour en 2010, soit 28 000 de plus qu'en 2009, et 78% de plus qu'en 2000 sous Lionel Jospin (114 000).) Elle condamne l'immigration professionnelle en temps de crise et surtout l'utilisation de ces personnes par le grand capital sous couverts de belles intentions.

Affolée, la présidente du *Front national* établit 16 positions, résumées ci-dessous :

- Réduction en 5 ans de l'immigration légale de 200 000 entrées par an à 10 000 entrées par an.
- Suppression du regroupement familial.
- Réduction drastique du nombre de demandeurs d'asile admis à rester en France
- Remise en cause des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes
- Réduire la durée maximale de la carte de séjour de 10 ans actuellement à 3 ans, renouvelable avec un strict contrôle des conditions d'obtention.
- Renégociation de la Convention européenne des droits de l'homme, et notamment de son article 8 qui est utilisé par les associations de promotion de l'immigration pour accroître l'immigration vers la France.
- Suppression du droit du sol et réforme en profondeur du code de la nationalité française
- Lutte contre l'immigration clandestine, qui doit être ramenée à zéro. Expulsion systématique de toute personne qui entre ou se maintient illégalement sur le territoire national.
- Suppression, dans le droit français, de la possibilité de régulariser des clandestins.
- Les manifestations de clandestins ou de soutien aux clandestins seront interdites.
- Le racisme anti-Français comme motivation d'un crime ou d'un délit sera considéré comme une circonstance particulièrement aggravante et alourdira la peine encourue.
- Dans tous les cas, rétablissement des expulsions dans leur pays d'origine des étrangers condamnés pénalement.
- Application de la priorité nationale.
- Instauration d'un grand ministère de l'Intérieur, de l'immigration et de la laïcité.
- Les aides au développement seront subordonnées à une coopération étroite avec les autorités françaises s'agissant des flux migratoires et des procédures d'expulsion des clandestins vers leur pays d'origine.
- L'assimilation, via l'école notamment, doit redevenir la règle, et le communautarisme banni. La France inscrira dans sa Constitution « la République ne reconnaît aucune communauté ».

Debout La République

Nicolas Dupont-Aignan est un avocat de la frontière. Pour lui, les « sans-frontiéristes » sont les alliés objectifs du capitalisme le plus sauvage. La frontière est garante de la paix sociale contre la loi du plus fort. Il faut donc réguler l'immigration, par des techniques semblables à celles du Front National, bien que moins dures :

- Réduire de 50% le nombre d'immigrants (hors étudiants) – regroupement familial, travail, droit d'asile- pour le prochain mandat pour tenir compte d'un climat économique plus difficile pour l'intégration du fait de la persistance d'un chômage de masse et faciliter l'intégration des immigrants déjà présents sur le sol français.
- Relancer et intensifier l'aide au développement en faveur des pays d'émigration, notamment africains (exception agricole à l'OMC, investissement direct, échanges universitaires et hospitaliers)
- Solenniser l'acquisition de la nationalité comme l'obtention des titres de séjour en conditionnant leur validité au respect des principes républicains (scolarisation des enfants, interdiction de la polygamie, apprentissage de la langue française, laïcité,...)
- Dénoncer les accords de Schengen pour rétablir le contrôle à nos frontières
- Renforcer la lutte contre le travail clandestin en durcissant les peines des employeurs en renforçant les contrôles et les moyens offerts aux organismes qui en ont la charge
- Ne pas donner de droits à régularisation en fonction de la durée de clandestinité
- Allonger à cinq ans la période ouvrant l'acquisition de la nationalité française par mariage pour lutter contre les mariages blancs
- Lier l'aide au développement aux pays d'émigration à leur bonne volonté dans la maîtrise de leurs flux migratoires, l'admission sur leur territoire de leurs ressortissants émigrés clandestinement et le remboursement des frais de santé occasionnés par ceux-ci dans les pays d'accueil (lesquels devraient, en France, être strictement encadrés par la distribution de bons délivrés par les mairies sous condition de résidence).

Union pour la Majorité Populaire

Le projet européen de l'UMP pour l'élection de 2012 n'a pas encore été officiellement présenté. Le mouvement pratique la langue de bois, entre les revendications enrôlées d'une gauche qui a encore les Roms dans la gorge et les vertes accusations de la droite plus nationale.

« Comme tous les pays, la France a le droit de fixer qui et dans quelles conditions a le droit de résider sur son territoire. Une telle maîtrise est la condition première d'une bonne intégration des personnes immigrées. Sans cela, le risque est d'exacerber les incompréhensions, les tensions, voire les rejets. C'est pourquoi notre majorité lutte avec détermination contre l'immigration clandestine et régule l'immigration régulière, afin qu'elle soit en rapport avec les capacités d'accueil du marché du travail et de notre système social. Cela n'a rien de contradictoire avec le maintien d'une tradition d'accueil des populations opprimées, au nom d'un droit d'asile bien compris et non détourné de sa fin légitime. Face aux pressions migratoires, comment poursuivre cette politique avec justice et fermeté ? »

Mouvement Démocrate

François Bayrou fait l'autruche. Dans son programme, il ne fait allusion qu'à la lutte contre les discriminations. Cependant, dans une [interview donnée récemment au Parisien](#), il s'est montré favorable à la régularisation des sans-papiers « sous condition de travail, d'insertion, de logement, de langue, je suis favorable à la régularisation. »

Parti Socialiste

Dans son programme, François Hollande tient une posture incantatoire, *quasi* prophétique :

« J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans. Je conduirai une lutte implacable contre l'immigration illégale et les filières du travail clandestin. Je sécuriserai l'immigration légale. Les régularisations seront opérées au cas par cas sur la base de critères objectifs. »

Europe Ecologie Les Verts

Après un *laiius* pour la reconnaissance des « gens du voyages », *EELV* dénonce la stigmatisation constante des étrangers et des cités, l'inhumanité de la répression et l'hypocrisie d'un système qui profite largement du nivellement par le bas des salaires.

Le parti d'Eva Joly réaffirme plutôt :

« vision mondiale de la question – liée aux déséquilibres économiques mondiaux et déjà aux changements climatiques – et prône une politique d'immigration ouverte et humaniste permettant une autre approche des rapports Nord-Sud que la guerre aux migrants que mène actuellement l'Union européenne. Le “droit à la mobilité”, qui figure dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948(article 13), est un élément fondamental de la liberté de chaque être humain. Elle sera précédée d'une mesure d'apurement des situations créées ces dix dernières années. »

Le Parti de Gauche

Fort de toute sa gouaille de sans-culotte indigné et de toute sa rhétorique de Girondin encarté malgré tout, Jean-Luc Mélenchon proclama, haut et fort, que :

« L'immigration n'est pas un problème. »

« La haine des étrangers, la chasse aux immigrés défigurent notre République : il faut en finir ! Les ux migratoires se développent dans le monde, ils mêlent des motivations diverses. La France ne doit pas les craindre, elle ne doit pas mépriser l'immense apport humain et matériel qu'ils lui ont déjà procuré. Non, la présence des immigrés en France n'est pas un problème. L'immigration zéro est un mythe qui divise et aabilite notre pays. Même s'ils seront peut-être moins importants que dans le passé, la France continuera à connaître comme tous les pays du monde des ux migratoires. Il faut donc mener des politiques refusant de ghettoïser la société, qui ne soient pas guidées par l'obsession du refoulement des étrangers. »

Pour cela, Jean-Luc Mélenchon propose de :

- rétablir la carte unique de 10 ans et le droit au regroupement familial, conditions d'une vie digne ;
- abroger les lois successives sur l'immigration adoptées par la droite depuis 2002 et procéder à une refonte du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) ;
- régulariser les sans-papiers dont le nombre a augmenté du seul fait des réformes de la droite ;
- décriminaliser le séjour irrégulier, fermer les centres de rétention, rétablir le droit de séjour pour raison médicale ;
- respecter scrupuleusement le droit droit d'asile qui sera déconnecté des politiques migratoires ;
- rédiger un nouveau Code de la nationalité, fondé sur le respect intégral et automatique du droit du sol dès la naissance et sur un droit à la naturalisation permettant à tous les étrangers qui le souhaitent d'acquérir la nationalité française au-delà de cinq ans de résidence.

Ces lois seraient accompagnées de tout un appareil pour lutter contre toutes les discriminations.

Retrouvez tous les articles de la présidentielle sur l'immigration dans notre dossier :

